

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON Limousin, les Mairies de Limoges, Boussac Bourg, Ayen, Bellac, Saint-Junien, Saint-Priest-sous-Aixe, La Souterraine, l'EPLFPA de Brive-Voutezac, l'IFCE Haras National de Pampadour.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

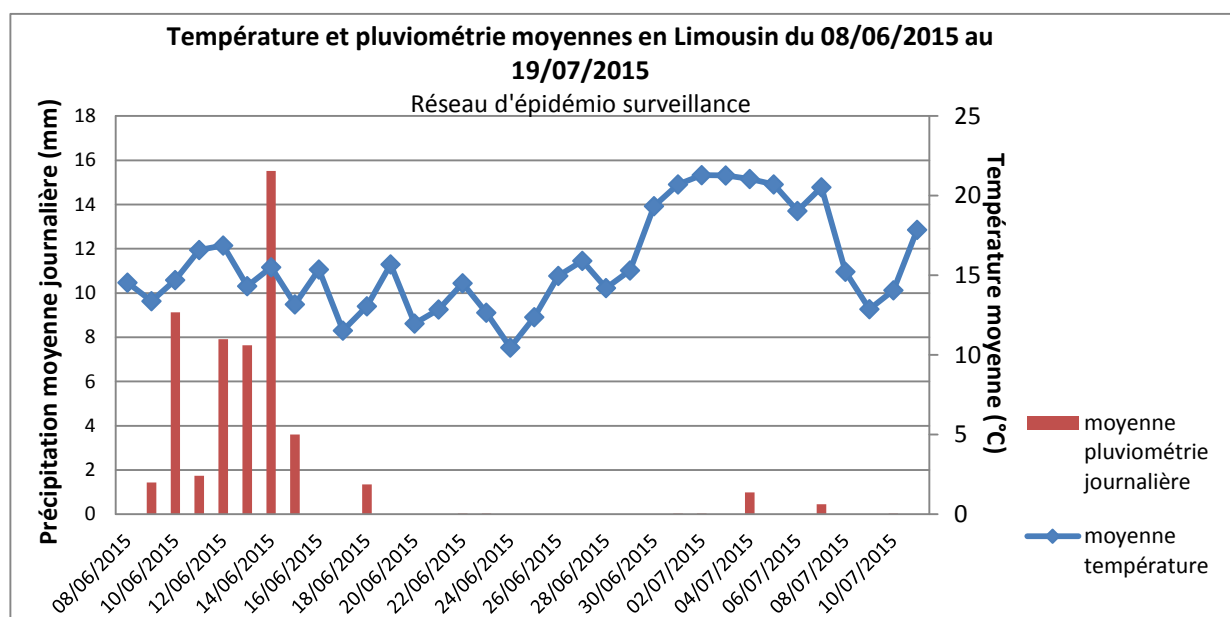
Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr



Sommaire

METEO	P.1
FEUILLUS-CONIFERES	P.2
TIGRE DU PLATANE	P.2
MINEUSE DU MARRONNIER	P.2
PUCERON DU TILLEUL	P.3
ANTHRACNOSE DU PLATANE	P.4
OIDIUM DU PLATANE	P.4
BLACK ROT DU MARRONNIER	P.5
TACHES NOIRES DE L'ERABLE	P.5
ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE	P.6
MINEUSES	P.6
GAZON	P.7
RHIZOCTONE	P.7
PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : JUSSIE	P.8
CE QU'IL FAUT RETENIR	P.9

Météo



Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référent filière et rédacteur du bulletin :

Sophie ANRIGO
FREDON Limousin
13 rue Auguste Comte - CS 92092
87070 LIMOGES
05 55 04 64 54
sophie.anrigo@fredon-limousin.fr

A partir de la deuxième quinzaine de mai, la pluviométrie est faible à nulle sur la région Limousin et les températures moyennes variables (comprises entre 11 et 16°C).

Dès la fin du mois de juin et jusqu'à la mi-juillet, chaleur et sécheresse exceptionnelles ont été enregistrées sur la région. Des phénomènes qui pourraient perdurer.

Ces conditions météorologiques particulières sont défavorables aux végétaux qui se trouvent en situation de faiblesse et donc de sensibilité accrue aux ravageurs.

Feuillus - Conifères

Ravageurs

Tigre du Platane (*Corythucha ciliata*)

Végétal touché : Platane

Nuisibilité : +



Dépigmentation des feuilles de platane

Eléments de biologie : Cf. le BSV ZNA n°1 du 14/04/2015, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Seuil de nuisibilité : 40 % de la surface foliaire dépigmentée

Observations du réseau

Des tigres du platane ont été observés sous les feuilles de platane à Tulle (19), Corrèze (19), Ayen (19) et Saint-Junien (87). Le seuil de nuisibilité est atteint à Tulle avec 40 % de surface foliaire dépigmentée.

Sur chacun des sites contaminés on note une augmentation des dégâts liés à la présence de tigres du platane. Il s'agit d'une dépigmentation de plus en plus forte des feuilles provoquée par les piqûres de nutrition des tigres.

Evaluation du risque - tigre du platane

Les conditions météorologiques ont été favorables au développement des populations de tigre du platane en Limousin. Sur les sites contaminés il faut être très attentif à l'évolution des populations. Un risque de défoliation est à prévoir, surtout sur les sites où le seuil de nuisibilité est atteint.

Mesures prophylactiques - tigre du platane

Eviter les élagages drastiques. De plus, une réflexion sur le choix des essences d'arbres implantées dans les villes doit être portée, surtout pour des arbres d'alignement. Il est conseillé de choisir des variétés plus robustes et résistantes à certains ravageurs et de diversifier les essences d'arbres.

Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

Végétal touché : Marronnier

Nuisibilité : ++

Eléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal ZNA n°1 du 14/04/2015, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Observations du réseau : Des mines de mineuses du marronnier sont visibles à Saint-Junien et Limoges (87) avec une intensité moyenne à élevée. Le nombre de mines de mineuse est en augmentation sur chacun des sites contaminés.

Larve et mine de mineuse de mineuse du marronnier



Evaluation du risque - mineuse du marronnier

Les conditions météorologiques estivales sont favorables aux populations de mineuses du marronnier. Le cycle de développement de la mineuse s'est accéléré depuis le mois dernier. Les mines sont nombreuses sur les feuilles de marronnier et des défoliations précoces sont à prévoir.

Les marronniers sont à surveiller.

Mesures prophylactiques - mineuse du marronnier

La régulation naturelle par des insectes parasitoïdes devrait augmenter au fil des ans, la mineuse vivant depuis peu d'années en France (insecte introduit en France dans les années 2000). En effet de nouvelles chaînes alimentaires devraient se constituer : une cinquantaine d'hyménoptères parasitoïdes ont déjà été recensés, ainsi qu'une punaise miride et un thrips prédateur (source : Guide écologique des arbres ; Elisabeth et Jérôme JULLIEN ; ed Eyrolles).

Puceron du tilleul (*Eucallipterus tiliae*)

Végétal touché : Tilleul

Nuisibilité : ++

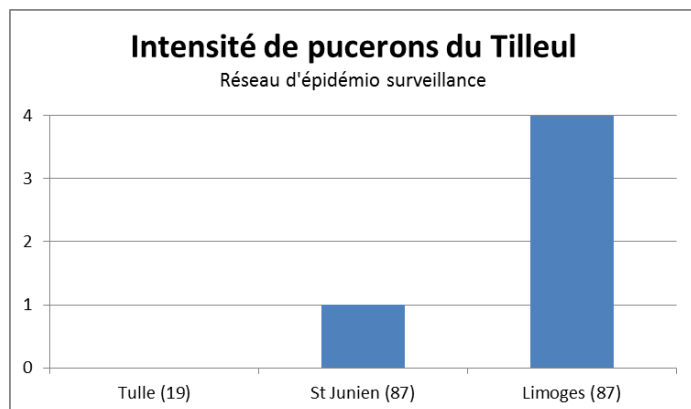


Eléments de biologie : Cf. le BSV ZNA n°2 du 20/05/2015, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>.

Seuil de nuisibilité : 50 % de la surface foliaire infestée

Observations du réseau

Des pucerons du tilleul ont été détectés à Saint-Junien (87) avec une intensité faible et à Limoges (87) avec une intensité élevée. A Tulle (19), aucun puceron du tilleul n'a été détecté.



Echelle de notation de l'intensité	Intensité
0	Nulle
1	Faible
2	Moyenne
3	Elevée
4	Très élevée

Evaluation du risque – puceron du tilleul

Excepté à Limoges, il semble que les populations de pucerons aient régressées. Les conditions météorologiques caniculaires ont pu ralentir le cycle de développement des pucerons.

Il faut cependant rester vigilant quant à l'évolution de ce ravageur.

Mesures prophylactiques – puceron du tilleul

Favoriser la présence d'auxiliaires (coccinelles, chrysopes, syrphes ...). Certaines plantes, comme l'angélique, la tanaïs, la capucine ou encore la bourrache, attirent ces insectes prédateurs des pucerons.

Maladies

Anthracnose du platane (*Apiognomonina platani*)

Végétal touché : Platane

Nuisibilité : ++



Eléments de biologie : Cf. le BSV ZNA n°3 du 26/06/2015, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>.

Observations du réseau : Des nouveaux cas d'anthracnose ont été détectés par le réseau à Tulle (19) avec une intensité faible et à Ayen (19) avec une intensité forte. A Limoges (87), la maladie a stoppé sa progression. Les conditions météorologiques caniculaires de cet été auraient dû faire disparaître la maladie qui affectionne les temps frais et humides ; cependant l'inoculum est encore présent sur certains sites.

Seuil de nuisibilité : 50 à 60 % des feuilles sont desséchées pendant plusieurs années de suite sur des platanes âgés de moins de 20 ans (source : Diagnostic et soins des plantes aux jardins, E. et J. JULLIEN, éditions Ulmer).

Evaluation du risque – anthracnose du platane

Les conditions météorologiques estivales ne sont pas favorables à cette maladie.

Le seuil de nuisibilité n'est atteint sur aucun des sites suivis par le réseau ; il n'y a donc pas de risque majeur lié à l'anthracnose du platane.

Mesures prophylactiques - anthracnose du platane

Tailler et éliminer les rameaux porteurs de chancres, ramasser et éliminer les feuilles tombées au sol. Certaines variétés de platane sont plus résistantes à l'anthracnose, comme *P.oriental var. Digitata*.

Oïdium du platane (*Erysiphe platani*)

Végétal touché : Platane

Nuisibilité : ++



Eléments de biologie

Le champignon à l'origine de la maladie de l'oïdium du platane a besoin de période chaude associée à une forte humidité. Les températures propices à son développement se situent entre 20 à 28°C.

Sur les tissus végétaux, les spores germent en 2 heures environ. L'infection de la plante a lieu 2 jours plus tard. La propagation se fait surtout par le vent. Le champignon hiverne sous forme de spores sur la plante même et dans ses débris.

Une attaque d'oïdium se manifeste par un feutrage blanc à la surface des feuilles et une chute prématurée des feuilles touchées. En général, les attaques d'oïdium ne sont pas mortelles. Toutefois, elles limitent la photosynthèse et affaiblissent ainsi les plantes. La nuisance est surtout d'ordre esthétique.

Observations du réseau : Des cas d'oïdium du platane ont été détectés sur 3 sites :

- 🚧 A Ayen (19) avec une intensité forte ;
- 🚧 A Tulle (19) avec une intensité faible ;
- 🚧 A Saint-Junien (87) avec une intensité faible.

Evaluation du risque – oïdium du platane

Les températures des semaines précédentes ont permis l'apparition de l'oïdium du platane ; cependant la sécheresse a limité son développement. Ainsi, la plupart des contaminations sont faibles excepté sur un site corrézien. Selon la localisation des platanes, l'humidité du site a pu accélérer le développement de la maladie.

Actuellement, il y a peu de risques liés à l'oïdium du platane. Cependant si les platanes contaminés par l'oïdium sont déjà atteints par l'antracnose et le tigre du platane, une défoliation précoce est à prévoir.

Mesures prophylactiques - oïdium du platane

Supprimer les parties oïdiées

Black Rot du Marronnier (*Guignardia aesculi*)

Végétal touché : Marronnier

Nuisibilité : ++

Éléments de biologie : Voir le BSV ZNA n°2 du 20/05/2015, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>.

Observations du réseau : Des taches de Black Rot ont été signalées sur des marronniers suivis à Ayen (19) et Saint-Junien (87) avec une intensité faible.



Photo : FREDON Limousin

Evaluation du risque – black rot du marronnier

L'augmentation des températures a été défavorable à la propagation du champignon, qui a donc régressé. Ainsi, les risques pour les marronniers sont limités. Rester cependant vigilant car les marronniers sont déjà affaiblis par la présence de mineuses.

Mesures prophylactiques – black rot du marronnier

Eviter d'arroser le feuillage des jeunes sujets. Proscrire l'élagage et l'émondage systématique. Ramasser et éliminer ou composter les feuilles mortes

Taches noires de l'érable (*Rhytisma acerinum*)

Végétal touché : Marronnier

Nuisibilité : ++

Éléments de biologie : Cette maladie est causée par des champignons du genre *Rhytisma*. Les taches commencent à apparaître au début de l'été sur la face supérieure du limbe, les tissus infectés sont d'abord jaunâtres. Du mois d'août jusqu'à la chute des feuilles, une croûte noirâtre granuleuse, envahit ensuite le centre des taches. Ces taches sont bordées d'un liseré jaune. Au cours de l'hiver, des organes de fructification (périthèces), se forment dans ces croûtes. Ces périthèces vont libérer des spores au printemps, qui contamineront les nouvelles feuilles, par l'intermédiaire de la pluie ou du vent.

Observations du réseau : Les conditions météorologiques chaudes et sèches du mois de juillet n'ont pas permis un développement généralisé de la maladie sur érable. Seul un cas de maladie des taches noires de l'érable a été observé à Ayen (19) avec une intensité moyenne.



Photo : FREDON Limousin

Symptômes de taches noires de l'érable

Evaluation du risque – Taches noires de l'érable

Les conditions météorologiques estivales permettent de limiter la propagation de la maladie des taches noires de l'érable en Limousin. Il y a donc peu de risque pour les érables.

Mesures prophylactiques – Taches noires de l'érable

Le champignon responsable de la maladie passe l'hiver sous les feuilles tombées au sol. Celles-ci sont la principale source de contamination au printemps, il est donc recommandé de ramasser les feuilles mortes et de les détruire au fil de l'été et de l'automne. Cette mesure permettra de réduire l'inoculum du champignon et de limiter les risques d'infection.

Arbustes d'ornement, plantes à massif, plantes sous serre

Ravageurs

Mineuses

Végétaux touchés : annuelles

Nuisibilité : ++

Eléments de biologie

Les mineuses sont des insectes appartenant à plusieurs ordres : lépidoptères, hyménoptères ou encore diptères. Ces insectes phytophages piquent la feuille pour pondre leurs œufs. Les larves creusent dans le limbe des feuilles des galeries, entre les 2 épidermes du limbe d'une feuille, formant ce que l'on appelle une mine. Ces mines peuvent être sinueuses ou concentriques, et formées de lignes blanches ou brunes. Les larves apparaissent au printemps, dès le mois d'avril. La deuxième génération (automne) est la plus virulente sachant que l'on peut compter jusqu'à 3 générations par an. Les feuilles attaquées blanchissent ou brunissent, puis se dessèchent. Il est également fréquent d'observer un ralentissement de la croissance de la plante.

Observations du réseau

Plusieurs types de mineuses ont été observés à Ayen (19) sur de nombreuses plantes annuelles ainsi que sur feuillus à Tulle (19) et Corrèze (19) avec des intensités moyennes. Il s'agit de la deuxième génération de mineuses.

Evaluation du risque – mineuses

La présence de mineuses ne représente pas de risque actuellement en Limousin sur les sites touchés. Cependant, la 3^{ème} génération de mineuses, plus virulente, est à prévoir dans les semaines à venir. Rester vigilant.

Mesures prophylactiques – mineuses

Supprimez les feuilles atteintes.

A l'automne, ramassez les feuilles tombées au sol dans lesquelles se réfugient les mineuses, cela permettra de limiter de nouvelles infestations l'année suivante. Il est également possible de protéger les plants des attaques de l'insecte en posant des voiles anti-insectes. Contre les mineuses des arbres, installer des pièges à phéromone pour attirer les mâles et limiter la reproduction de l'espèce.

Gazon

Maladies

Rhizoctone (*Rhizoctonia sp.*)

Végétaux touchés : gazons

Nuisibilité : +



Photo : Synagria

Éléments de biologie : Maladie provoquée par le développement d'un mycélium brun sur le collet de la plante qui colonise progressivement les tiges et les racines, entraînant une mauvaise alimentation en eau et en nutriments de la plante, qui finit par dépérir. Il se forme alors des plaques circulaires brunes plus ou moins larges selon l'intensité de l'invasion.

Des températures comprises entre 18 et 35°C, une humidité de l'air élevée et une température du sol supérieure à 16°C sont des conditions favorables à l'apparition et au développement de la maladie.

Observations du réseau : Un cas de rhizoctone sur gazon a été observé à Limoges (87) avec une intensité moyenne.

Evaluation du risque – rhizoctone

La conséquence de la présence de rhizoctone sur gazon est une mauvaise alimentation en eau et en nutriments de la plante, qui finit par dépérir. Si les températures restent élevées, un risque important est à prévoir pour les gazons contaminés.

Mesures prophylactiques – rhizoctone

Limiter l'arrosage ou favoriser un bon drainage du sol.

PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora* ssp *hexapetala*)

Nuisibilité : +++



Photos : FREDON Limousin

Deux spots de Jussie ont été détectés à Pompadour et Limoges.

Cette plante, originaire d'Amérique du Sud, a été introduite en Europe au 19^{ème} siècle, pour agrémenter les aquariums d'eau douce. Elle a colonisé de nombreux étangs et cours d'eau et est aujourd'hui considérée comme une espèce de plante envahissante ou invasive dans de nombreux pays, notamment en France.

Son commerce et son introduction sont interdits en France.

Reconnaissance

Il s'agit d'une plante vivace, fixée, amphibie, pouvant s'implanter jusqu'à 2 ou 3 m sous la surface de l'eau qui forme un tapis épais dans des milieux aquatiques.

La fleur est jaune vive à 5 ou 6 pétales. On peut la confondre avec la Jussie des marais qui est une espèce aquatique ou semi aquatique indigène dont la fleur est plus petite que celle de la Jussie à grandes fleurs.



Habitat : Eaux stagnantes ou faiblement courantes, zones humides, berges, prairies humides

Les nuisances : La plante a une grande capacité à croître et à se multiplier et peut prendre la place des autres végétaux. A ce jour, aucune prédation ou concurrence naturelle n'existe.

La prolifération de cette plante entraîne une modification du fonctionnement des écosystèmes :

- ✚ freine les flux hydrauliques ;
- ✚ accélère le comblement du milieu par accumulation de matériaux produits par la plante ;
- ✚ provoque des phénomènes d'eutrophisation ;
- ✚ joue un rôle de filtre qui provoque une accumulation de matière organique.

Les méthodes de contrôles

Pour l'éliminer, un arrachage mécanique est préconisé pour les plus gros herbiers. L'arrachage manuel sera indispensable, notamment en finition du travail mécanique. **La plante se bouture très facilement, il est donc important de veiller à ne pas laisser de fragments de tiges sur la zone nettoyée.**

Pour éviter la propagation de la plante, il faut renoncer à sa culture dans les aquariums et être vigilant lors de l'entretien de ces derniers : ne pas jeter ni l'eau ni les plantes dans une rivière ou tout autre point d'eau.

A RETENIR

FEUILLUS - CONIFERES	RAVAGEURS <p>Tigre du platane : Les conditions météorologiques ont été favorables au développement des populations de tigres du platane en Limousin. Un risque de défoliation est à prévoir, surtout sur les sites où le seuil de nuisibilité est atteint.</p> <p>Mineuse du marronnier : Le cycle de développement de la mineuse s'est accéléré depuis le mois dernier. Les marronniers sont à surveiller. Les mines sont nombreuses sur les feuilles de marronnier et des défoliations précoces sont à prévoir.</p> <p>Puceron du tilleul : Excepté à Limoges, il semble que les populations de pucerons aient régressées. Les conditions météorologiques caniculaires ont pu ralentir le cycle de développement des pucerons.</p> MALADIES <p>Anthraxose du platane : Les conditions météorologiques estivales ne sont pas favorables à la maladie, aucun développement de la maladie n'est à prévoir.</p> <p>Oïdium du platane : Actuellement, il y a peu de risque majeur lié à l'oïdium du platane.</p> <p>Black rot du marronnier : L'augmentation des températures a été défavorable à la propagation du champignon, qui a donc régressé. Ainsi, les risques pour les marronniers sont limités. Rester cependant vigilant car les marronniers sont déjà affaiblis par la présence de mineuses.</p> <p>Taches noires de l'érable : Les conditions météorologiques estivales permettent de limiter la propagation de la maladie des taches noires de l'érable en Limousin. Il y a donc peu de risques pour les érables.</p>
ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE	RAVAGEURS <p>Mineuses : La présence de mineuses ne représente pas de risque actuellement en Limousin sur les sites touchés. Cependant, la 3^{ème} génération de mineuses, plus virulente, est à prévoir dans les semaines à venir. Rester vigilant.</p>
GAZONS	MALADIE <p>Rhizoctone : La conséquence de la présence de rhizoctone sur gazon est une mauvaise alimentation en eau et en nutriments de la plante, qui finit par dépérir. Si les températures restent élevées, un risque important est à prévoir pour les gazons contaminés.</p>

PROCHAIN BULLETIN : SEPTEMBRE 2015

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto